



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Marché de fourniture, d'installation, de maintenance, d'entretien et d'exploitation de mobiliers urbains d'affichage implantés sur le territoire de la ville de Pontivy. Avenant n°1 au marché**

DEL-2018-077

**Numéro de la délibération :** 2018/077

**Nomenclature ACTES :** Commande publique, marchés publics

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 25/06/2018

**Date de convocation du conseil :** 19/06/2018

**Date d'affichage de la convocation :** 19/06/2018

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉРАН par M. Y. LORCY.

**Marché de fourniture, d'installation, de maintenance,  
d'entretien et d'exploitation de mobiliers urbains d'affichage  
implantés sur le territoire de la ville de Pontivy.  
Avenant n°1 au marché**

**Rapport de Yann LORCY**

Suite à la délibération du 24 février 2015 et dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres passée en vertu du code des marchés publics, la ville de Pontivy a conclu par notification du 13 mars 2015 un marché de fourniture, d'installation, de maintenance, d'entretien et d'exploitation de mobiliers urbains d'affichage implantés sur le territoire. Plus précisément, l'objet du marché porte sur des mobiliers urbains d'affichage qui potentiellement peuvent inclure des afficheurs digitaux, mobiliers d'affichage libre, des totems et des muraux.

L'attributaire est la société ABRI SERVICES sise 1 rue Hélène Boucher ZA Bellevue 35 235 Thorigné-Fouillard (siège social : 9 avenue de l'Europe ZAC Montagne Plus 44 620 La Montagne). Les prestations sont rémunérées uniquement et exclusivement par le droit d'exploiter pour la publicité la face publicitaire de chaque mobilier urbain. Aucune redevance d'occupation du domaine public n'est appliquée.

Ce marché demeure soumis aux règles du code des marchés publics pour avoir été notifié avant l'entrée en vigueur du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il convient de rappeler que le marché est souscrit à compter de la notification pour une période de 3 ans renouvelable 2 fois, et ce par période de 3 ans, soit une fin prévisionnelle au 13 mars 2024

Il est proposé un avenant n°1 qui a pour objet une prolongation de 2 ans soit jusqu'au 13 mars 2026 et une augmentation de la masse de mobiliers urbains motivé par l'apparition de besoins supplémentaires en terme d'affichage associatifs et événementiels sur les faces Mairie des planimètres, ainsi qu'en terme de communication dynamique via la mise en place de panneaux digitaux en centre-ville.

La prolongation de 2 ans et l'augmentation de la masse de mobiliers urbains (dont 10 planimètres, 4 muraux, 20 affichages « libre », 2 panneaux digitaux et 4 totems à l'entrée de la ville) engendrent un avenant de 14.70% soit en dessous du seuil de 15% prévu par les indications jurisprudentielles antérieures à l'entrée en vigueur du décret n°2016-360 précité.

Pour la passation d'un avenant à un tel marché, c'est donc l'augmentation du montant de redevance non encaissée, en l'occurrence des recettes pour l'entreprise, qui sera déterminante pour respecter le seuil de 15 % au regard du montant des recettes perçues dans le cadre du marché initial.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 04 juin 2018 pour émettre un avis sur la proposition d'avenant.

Après en avoir délibéré, la commission précitée propose de la passation de l'avenant n°1

**Nous vous proposons :**

- D'accepter la proposition de la commission d'appel d'offres
- D'autoriser la Maire de signer l'avenant valant modification du marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

**La délibération est adoptée par 26 voix pour et 7 abstentions**

**Ont voté pour :** M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT.

**Se sont abstenus :** M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence LORANS, M. Christophe MARCHAND, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

**Fait à Pontivy, le 26 juin 2018**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**